

RENOVATION ENERGÉTIQUE et HABITAT DÉGRADÉ



En 2014, la facture énergétique moyenne annuelle des ménages de la CCPS était de : 1 594€/logement (1 580 €/logement pour la CCPCST)

Soit un total moyen de 9 224 478 € dépensé par les 5 787 ménages de la CCPS



La facture énergétique varie en fonction de la classe énergétique du logement, de la taille de l'habitation et du mode de chauffage utilisé. La facture énergétique peut être synonyme dans certains cas de précarité énergétique. Situation caractéristique des ménages ne possédant pas les moyens de se chauffer à un niveau de température correct ou qui ne sont plus en mesure de régler leurs factures d'énergie.



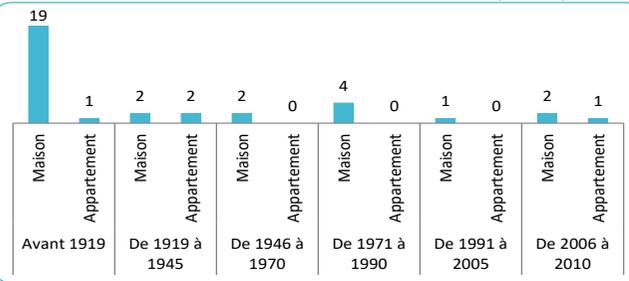
Parc Privé Potentiellement Indigne

| Nombre de logements privés potentiellement indignes sur la CCPS en 2015 | Part des logements privés potentiellement indignes dans l'ensemble des résidences principales de la CCPS en 2015 | Taux de logement privé potentiellement indigne sur la M&M en 2015 |
|---|--|---|
| 141 | 2,5% | 2,9% |

CCPS : Communauté de Communes du Pays du Saintois

M&M : Meurthe-et-Moselle

Périodes de construction des résidences principales



Les fiches des communes et de l'EPCI sont téléchargeables sur le site internet de la CCPS www.ccpaysdusainois.fr

Sources : INSEE, CAF 54, cd-rom Anah sur l'habitat privé 2015, Filocom, DREAL Lorraine, Pays Terres de Lorraine, Air Lorraine, RPLS2016...

Conception graphique Natacha Beck - Time Création

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT 2017

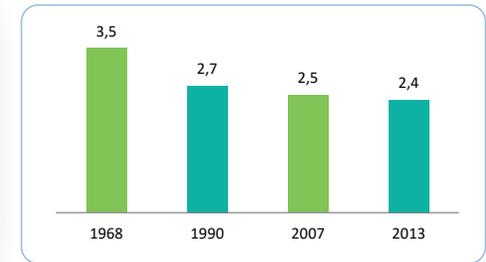
Fiche communale CLEREY SUR BRENON

Source : CAUE 54

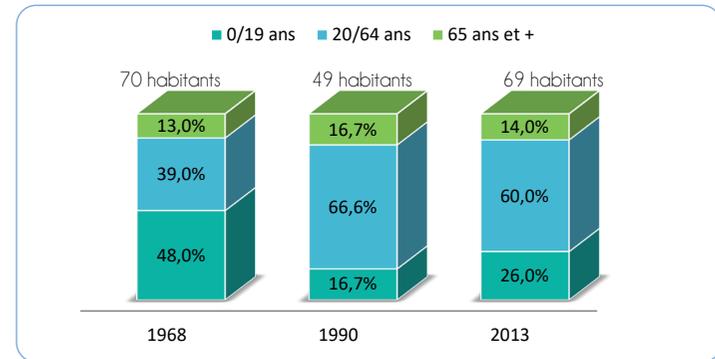
POPULATION

La fiche de l'Observatoire vous permettra à travers quelques chiffres clefs de rassembler les données caractéristiques de l'intercommunalité en matière d'habitat. (Les données de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), sont notées 2013, mais ont été actualisées en juillet 2016).

Taille des ménages



Évolution démographique



26 résidences principales ont été construites avant 1970, soit 76% avant les 1ères réglementations thermiques

↓ -1 habitant en 45 ans (-1,43%)

Proportionnellement, la part des personnes âgées est moins élevée que sur le reste de la CCPS

↓ La taille des ménages diminue (similaire à la tendance de la CCPS)

LOGEMENTS

| | Nb en 2013 | % en 2013 | Moyenne en 2013 | |
|--|-------------------|-------------------|-----------------|---------|
| | Clerey sur Brenon | Clerey sur Brenon | CCPS | M&M |
| Parc total | 34 | 100% | 100,00% | 100,00% |
| Résidences principales | 29 | 85,30% | 86,90% | 89,50% |
| Résidences secondaires et logements occasionnels | 0 | 0,00% | 4,10% | 1,50% |
| Logements vacants | 5 | 14,70% | 9,00% | 9,00% |
| Maisons | 30 | 88,20% | 85,50% | 54,00% |
| Appartements | 4 | 11,80% | 14,00% | 45,30% |

CCPS : Communauté de Communes du Pays du Saintois
M&M : Meurthe-et-Moselle

| Nom | 2011 | | 2013 | |
|-------------------|---|---|---|---|
| | Nb de logement vacant depuis - de 2 ans | Nb de logement vacant depuis + de 2 ans | Nb de logement vacant depuis - de 2 ans | Nb de logement vacant depuis + de 2 ans |
| CLEREY-SUR-BRENON | 0 | 6 | 2 | 5 |

Données issues des fichiers fiscaux et fonciers

Vacance – de 2 ans : Un minimum de vacance est nécessaire pour permettre à la fois la fluidité des parcours résidentiels et l'entretien du parc de logements.

Vacance + de 2 ans : Vacance concernant soit des logements mis sur le marché mais inadaptés à la demande, soit des logements qui ne sont plus proposés sur le marché.

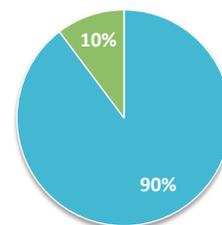


- + de 88% de maisons
- 90% de propriétaires
- Peu de petits logements (F1 et F2)

- 0 logement social sur les 201 de la CCPS
- 1 logement communal sur les 154 de la CCPS, soit 0,6% du parc

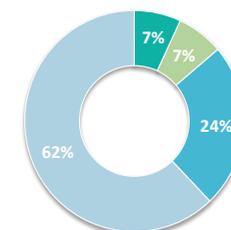
Statut d'occupation en 2013

■ Propriétaire ■ Locataire ■ Logé gratuitement



Résidences principales selon le nombre de pièces en 2013

■ F1 ■ F2 ■ F3 ■ F4 ■ F5 et +



EMPLOI

En 2013, étaient recensés au sein de la commune:

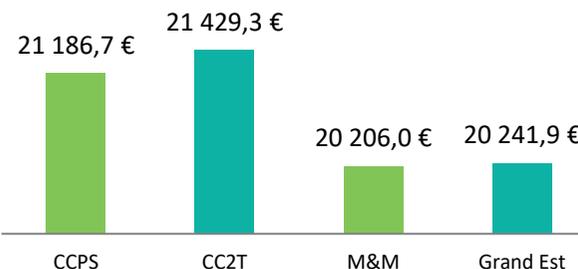
- 35 actifs (comprend les personnes, en âge de travailler, déclarant avoir un emploi ou au chômage)
- 6 emplois (au sens du recensement Insee, ce sont les personnes ayant déclaré exercer un emploi dans la commune (postes à temps complet, à temps partiel et/ou autoentrepreneur).

Exemple : J'habite à AFFRACOURT et je travaille à NANCY. Je suis comptabilisée selon l'INSEE comme actif à AFFRACOURT et mon travail est compté parmi les emplois de NANCY.

REVENUS

La médiane du revenu disponible par unité de consommation n'est pas communiquée pour la commune de CLEREY SUR BRENON

Revenus en 2013



CCPS : Communauté de Communes du Pays du Saintois

CC2T : Communauté de Communes Terres Toulousaises

M&M : Meurthe-et-Moselle



En 2013, un revenu net déclaré moyen supérieur à celui de la Meurthe et Moselle et de la Région Grand Est

La part de propriétaire occupant susceptible d'être éligible aux aides ANAH n'est pas communiquée, en raison du seuil statistique